



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Conseil Electoral Provisoire

NOTE DE PRESSE

**RECRUTEMENT DES BRD ET BRC
LISTE PRÉLIMINAIRE DES DIX (10) MEILLEURES NOTES POUR CHAQUE STRUCTURE**

Le Conseil électoral provisoire (CEP) informe la population en général, et la presse en particulier que, la liste préliminaire des dix (10) meilleures notes, dans le cadre du recrutement des membres des BRD et BRC, est affichée dans les Bureaux électoraux départementaux (BED). Les postulants de l'Ouest I et II, pourront se rendre au siège central, à Pétion-ville et au BED de l'Ouest I, Rue Saint-Louis Jeanty, sur la route de Frères, pour toutes consultations.

A cette deuxième phase du recrutement, des équipes du CEP, comprenant des membres du Conseil et des cadres de l'institution électorale, sont entrain d'être déployées sur l'ensemble du territoire, en vue de procéder à une enquête de proximité, laquelle sera suivie d'une entrevue. Cette étape cruciale devra permettre la publication de la liste finale des trois (3) membres des BRD et BRC retenus.

L'étape finale demeure la prestation de serment et l'installation des membres des BRD et BRC, sous la supervision du Conseil.

Par ailleurs, le Conseil électoral précise que son mandat se limite strictement à la planification, l'organisation et le contrôle du scrutin référendaire. Le projet de Constitution sera soumis par l'Exécutif.

Le Conseil électoral provisoire s'engage à conduire les processus référendaire et électoral en toute indépendance de manière impartiale et inclusive.

Pétion-ville, le 17 février 2025.

Pour authentification (509) 44-20-60061-

